

Mise à jour 08/10/2020

Il est normal que votre bébé préfère le sein. Il peut éventuellement refuser le biberon de lait maternel avec vous, avant la reprise du travail.

Faites-lui confiance, faites-vous confiance, il va trouver sa solution pour s'adapter.

N'hésitez pas à en parler avec l'équipe d'accueil ou de votre assistante maternelle, qui sont là pour vous accompagner et sont à votre écoute.

Vous pouvez aussi contacter l'une des personnes professionnelles ou bénévoles ci-dessous, elles aussi sont là pour vous aider à tout moment de la journée :

● **Prévention Protection Maternelle et Infantile (PPMI) de Romorantin-Lanthenay : 02 .54. 95. 17. 80**

● maternite@ch-romorantin.fr
☎ 02.54.88.33.00 (poste 1934)

● **Infoallaitement41 :**
Marie-Claude ☎ 02.54.20.45.45

Elodie ☎ laisser un message au : 06.21.83.66.24
Sur le secteur de Romorantin-Lanthenay :

Martine ☎ 06 76 21 07 44
Consultante en lactation IBCLC

Un site web
Resall41



SERVICES PETITE ENFANCE DE ROMORANTIN-LANTHENAY



L'allaitement maternel sur le lieu d'accueil de votre enfant

Votre lait est l'aliment le mieux adapté à votre enfant.

Vous souhaitez que votre bébé profite des qualités de votre lait, vous pourrez le recueillir, le conserver et le transporter sur le lieu d'accueil de votre bébé, (multi-accueil ou assistante maternelle).

Vous pourrez continuer les tétées au sein lorsque vous serez avec votre bébé, y compris les week-ends. La production de lait s'adaptera au rythme des tétées.

Recueil du lait maternel

Vous souhaitez que votre bébé profite des qualités de votre lait, vous pouvez le recueillir, le conserver et le transporter dans le lieu d'accueil de votre enfant.

Vous pouvez conserver les tétées au sein lorsque vous êtes avec votre bébé, y compris les week-ends.

Avant de recueillir votre lait, pensez à vous laver les mains et utilisez toujours du matériel propre.

Le lait se recueille dans différents récipients hermétiques, selon le mode de conservation choisi : flacons, biberons, sachets non utilisés auparavant. Le recueil du lait peut se réaliser en plusieurs fois si le volume souhaité n'est pas suffisant. Cependant, ne mélangez pas du lait fraîchement recueilli au lait déjà réfrigéré sans l'avoir refroidi au préalable. Vous pouvez commencer à recueillir votre lait quelques semaines avant la reprise du travail pour vous permettre d'avoir un stock d'avance.

Conservation du lait

Indiquez **TOUJOURS** le nom, prénom pour le lieu d'accueil, jour et heure du 1^{er} recueil de lait sur le récipient.

Vérifier que le réfrigérateur est à 4° maximum, n'entreposez pas les récipients dans la porte (température moins élevée).

Une fois votre lait recueilli, vous pouvez le conserver :

-> **Au réfrigérateur** à une température inférieure ou égale à 4° : le lait peut y être conservé 48 h maximum.

-> **Au congélateur à - 18 ° :**

- ❖ le lait sera consommé dans les 4 mois
- ❖ privilégiez les petits contenants (60 g)
- ❖ le lait congelé peut être conservé 24 h au réfrigérateur. Il ne devra pas être recongelé.
- ❖ le lait sera décongelé au réfrigérateur, au bain marie ou au chauffe-biberon thermostat 1.

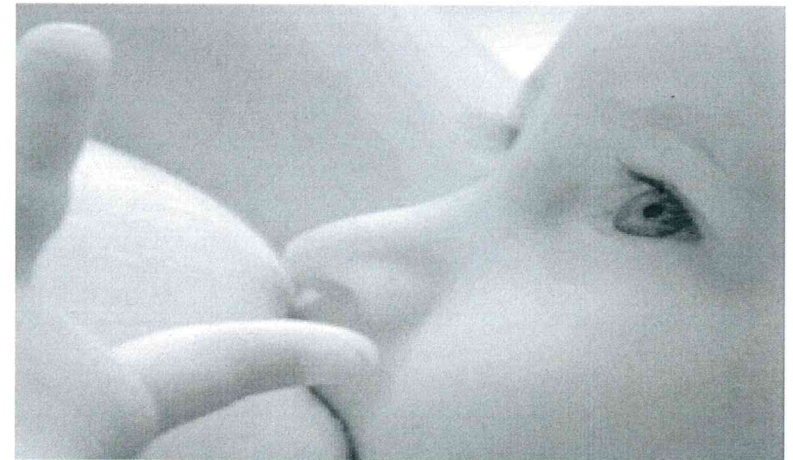


Transport du lait

La chaîne du froid ne doit pas être interrompue. Les récipients seront transportés dans un sac isotherme ou une glacière avec pack réfrigérant.

Le transport n'excédera pas 1 heure.

Après congélation, le lait ne sera transporté que 2 fois maximum.



Réchauffage du lait

Le lait maternel peut être réchauffé :

- ✓ Au bain-marie
- ✓ Au chauffe-biberon position 1
- ✓ Jamais aux micro-ondes
- ✓ Suite au réchauffage : se conserve 60 mn.
- ✓ Tout reste non consommé vous sera redonné ou utilisé comme liniment pour votre bébé (**d'où les petites quantités/contenant**).
- ✓ En plus des contenants quotidiens, nous vous demandons 2 biberons en verres pour la crèche.